

03 sep 2020 -15:02

Les douanes ont déjà saisi cette année des quantités record de tabac pour pipe à eau

Les services d'enquête des douanes et accises ont déjà saisi une quantité record de tabac pour pipe à eau en 2020. Le compteur s'élève maintenant à 44,6 tonnes.



En 2020, il y a eu plusieurs saisies importantes de tabac pour pipe à eau :

- En avril, un conteneur contenant 13.230 kg de tabac pour pipe à eau a été saisi dans le port d'Anvers.
- En mai, 3 sites de production illégale de tabac pour pipe à eau ont été démantelés à Bruxelles (Forest) et en Flandre (Dilbeek et Lierde) avec une saisie de 11.604 kg de tabac pour pipe à eau.
- Fin juillet, 11.000 kg de tabac pour pipe à eau ont été saisis à Bruxelles et à Zaventem dans le cadre d'une action conjointe de l'Administration des douanes et de la police judiciaire fédérale chargée des

enquêtes. La saisie a eu lieu dans des entrepôts illégaux et des points de vente illégaux.

- À la mi-août, un petit site de production illégale de tabac pour pipe à eau a été découvert à Saint-Josse-Ten-Noode. Ici, 800 kg de tabac pour pipe à eau ont été saisis. De là, des envois postaux de tabac illégal pour pipe à eau étaient également envoyés à des clients dans toute l'Europe.
- La prise la plus récente date du 25 août, où 8 autres tonnes de tabac pour pipe à eau provenant du Monténégro ont été saisies.

4 sites de production illégale de tabac pour pipe à eau ont été démantelés par les douanes belges en 2020. En 2019, aucune fabrique illégale de tabac pour pipe à eau 'a été découverte, en 2018, il n'y en avait qu'une également.

La plus grande prise de 2020 a sans doute été le démantèlement de 3 sites de production illégale en mai. Ici, non seulement 11.604 kg de tabac pour pipe à eau ont été saisis, mais aussi le matériel nécessaire à sa production ainsi qu'une quantité considérable de matières premières. Cinq personnes ont été privées de leur liberté dans le cadre de cette enquête.

#### Vue d'ensemble des chiffres

Chiffres Douane belge	2020 (8 mois)	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Tabac pour pipe à eau (kg)	44.634	1.448	4.154
Droits éludés (TVA + accises)	7 595.000 €	212.675 €	610.100 €

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)